

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Colle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur(1)/fournisseur(2):

1

Bison International
Dr.A.F.Philipsstraat 9
NL-4462 EW Goes
PO Box 160
NL-4460 AD Goes
tel. +31 88 3235700
fax. +31 88 3235800
e mail: sds@boltonadhesives.com

Service chargé des renseignements: Bison QESH

1.4 Numéro d'appel d'urgence: numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

FR-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 1)

. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dichlorométhane

. Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

. Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

. 2.3 Autres dangers**. Résultats des évaluations PBT et vPvB****. PBT:** Non applicable.**. vPvB:** Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****. 3.2 Mélanges****. Description:** Colle**. Composants dangereux:**

CAS: 75-09-2	dichlorométhane	50-100%
EINECS: 200-838-9	☠ Carc. 2, H351; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319;	
Reg.nr.: 01-2119480404-41	STOT SE 3, H336	

. Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**. 4.1 Description des premiers secours****. Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**. Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

. Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**. Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.**. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR-FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Éviter la formation d'aérosols.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

FR-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 3)

. 8.1 Paramètres de contrôle**. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****75-09-2 dichlorométhane**

VME (France)

Valeur momentanée: 356 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 178 mg/m³, 50 ppm
C2, risque de pénétration percutanée

IOELV (Union Européenne)

Valeur momentanée: 706 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 353 mg/m³, 100 ppm
Peau**. Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition**. Equipement de protection individuel:****. Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

. Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre AX**. Protection des mains:**

Gants de protection

Gants en PVA

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: NA

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants en PVA

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).

(suite page 5)

FR-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 4)

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	40 °C

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température d'inflammation: 605 °C

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:	13 Vol %
Supérieure:	22 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C: 453 hPa

Densité à 20 °C: 1,344 g/cm³

Densité relative. Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.

Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique à 20 °C:	220 mPas
Cinématique:	Non déterminé.

(suite page 6)

FR-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 5)

- | | |
|--------------------------------|---|
| Solvants organiques: | 89,0 % |
| 9.2 Autres informations | Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**75-09-2 dichlorométhane**

Oral	LD50	2.136 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	88 mg/l (rat)

- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**
Susceptible de provoquer le cancer.
- . **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 6)

. Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

. 12.1 Toxicité

. Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Autres indications écologiques:

. Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

. 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

. 13.1 Méthodes de traitement des déchets

. Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Emballages non nettoyés:

. Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

. 14.1 Numéro ONU

. ADR/ADN, IMDG, IATA

UN1593

. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

. ADR/ADN

1593 DICHLOROMÉTHANE

. IMDG, IATA

DICHLOROMETHANE

(suite page 8)

FR-FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 7)

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

. ADR/ADN



. Classe 6.1 (T1) Matières toxiques.

. IMDG, IATA



. Class 6.1 Matières toxiques.

. 14.4 Groupe d'emballage

. ADR/ADN, IMDG, IATA III

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

. Marine Pollutant: Non

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

. Indice Kemler: Attention: Matières toxiques.

. No EMS: 60

. Segregation groups F-A,S-A

. Stowage Category Liquid halogenated hydrocarbons

. Stowage Category A

. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

. Indications complémentaires de transport:

. ADR/ADN

. Quantités limitées (LQ) 5L

. Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

. Catégorie de transport 2

. Code de restriction en tunnels E

. IMDG

. Remarques: Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III.

See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2

(suite page 9)

FR-FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.10.2018

Numéro de version 18

Révision: 19.04.2018

Nom du produit: GRIFFON HCR-36 TIN 1L*2 L292

(suite de la page 8)

. "Règlement type" de l'ONU: UN 1593 DICHLOROMÉTHANE, 6.1, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. Directive 2012/18/UE

. Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 59

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

. **Service établissant la fiche technique:** Bison QESH

. **Contact:** Reach coördinator

. **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

. *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR-FR